

DÉCONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES DESTINS DES ÉDIFICES RELIGIEUX DURANT LES GUERRES DE RELIGION ET APRÈS

par Olivier POISSON

En commençant, je voudrais tout d'abord protester de mon incompetence. Certes, le sujet des reconstructions d'églises après les guerres de Religion est un sujet qui pique ma curiosité (et j'ai eu le malheur de m'en ouvrir un jour à Éliane Vergnolle, ce qui me vaut d'être aujourd'hui devant vous), mais il n'a jamais été pour moi le sujet d'études approfondies, qui feraient l'objet d'une présentation en tant que spécialiste. Je ne voudrais donc que vous livrer ici quelques remarques et quelques réflexions d'un conservateur du patrimoine, architecte de formation, chercheur à ses heures : mais c'est là toute mon ambition.

D'ailleurs, le sujet me paraît avoir été jusqu'ici assez peu abordé. Non que les destructions des vingt années qui vont, grossièrement, de 1560 à 1580 – comme celles d'ailleurs des guerres de Rohan en 1621-1622 – soient passés inaperçues des historiens, mais elles n'ont, je pense, jamais été vraiment étudiées en tant que telles, leur importance, leurs buts, leurs méthodes, leurs effets réels. C'est un sujet qui a pu faire peur, à cause de la charge émotionnelle persistante de la guerre civile, et du côté délicat qu'il y a, toujours, à paraître vouloir faire l'inventaire des torts d'un parti. Mais quand on consulte, aujourd'hui encore, les notices à l'attention des touristes ou la bibliographie courante sur les édifices majeurs qui ont été les protagonistes de ces destructions, on est toujours surpris par le caractère plutôt vague et flou qui entoure le fait. On ne distingue pas, généralement, le sac ou le pillage, événement violent mais bref, cité incidemment, des dommages plus ou moins importants faits à l'édifice, ni leurs causes ; on ne quantifie pas beaucoup plus, sauf exception, l'importance des travaux de reconstruction. D'ailleurs quand on lit les historiens ou archéologues du XIX^e siècle, et leurs travaux dans les *Congrès archéologiques de France* ou le *Bulletin monumental* (je m'y suis souvent reporté) on constate avec surprise, assez souvent, qu'ils analysent l'édifice pour ses qualités architecturales médiévales nonobstant l'épisode du XVI^e siècle, comme si ses valeurs architecturales et plastiques étaient ressorties indemnes de l'épreuve.

Or, et c'est une réalité que la pratique de terrain a pu enseigner à un conservateur du Patrimoine bien enraciné en Languedoc, l'apparence de ces édifices est souvent trompeuse, en tout cas pour la date réelle d'édification de tout ou partie des formes qui s'offrent aujourd'hui à notre regard (et déduction faite, si je puis dire, des restaurations des XIX^e et XIX^e siècles). De ce fait, de cette expérience qui est la mienne, naît une véritable interrogation : ces édifices ont-ils, après destruction, été réellement « restaurés » au sens contemporain du mot ¹, et cette « restauration » suffit-elle à légitimer l'« oubli », l'absence de vision de l'épisode destructif ? Et si c'est bien le cas, quel sens donner à ces entreprises de « restauration », quelle description donner, encore, des buts qui étaient ceux des restaurateurs, ainsi que des moyens intellectuels et techniques qui y furent affectés ?

Avant d'essayer d'approcher cette question, importante, car elle pourrait sans doute révéler un pan entier de l'activité architecturale et artistique de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e siècle jusqu'ici passé inaperçu dans sa spécificité, il faut cependant, je pense, aborder une autre question, tout à l'opposé : celle de la destruction des édifices. Pourquoi et comment s'en prend-on aux églises durant les guerres de Religion ? Ce qui pourra paraître à l'exposé une évidence ou un truisme doit en fait nous permettre d'approcher de façon plus globale et plus pertinente, de mon point de vue, la question posée.

L'objet des guerres de Religion n'est pas seulement la liberté de culte, il est je pense, au-delà des questions théologiques et ecclésiales, le choc entre deux représentations du sacré. À ce titre, il concerne évidemment le paysage bâti, urbain et rural, puisque celui-ci, au XIV^e siècle, avec tout l'héritage du Moyen Âge encore intact, est un paysage essentiellement sacré, dominé voire écrasé par les édifices religieux qui constituent les points de repère omniprésents de l'espace commun, en forme et dimension, en richesse, en accumulation de figures et de représentations. Un des buts

de la Réforme n'est pas seulement de réformer l'Église, il est bien entendu de « réformer » l'espace social, et donc le paysage bâti : aucune des valeurs portées par l'architecture religieuse jusque là produite n'est susceptible de récupération par les calvinistes français dans leur conception du sacré : ni les images, ni la dimension, ni l'ornementation, ni la préséance ou la valeur de signal urbain ou paysager des édifices. Il est clair, même, en y ajoutant d'ailleurs la question monastique, que toutes ces valeurs sont l'objet de leur part d'une aversion profonde, d'une opposition farouche. Je ne vous ai rien appris en énonçant cela, mais cela plante le décor quant aux ressorts idéologiques. En effet, le conflit, la guerre, éclate bien entendu au sujet de la liberté de culte, et de l'opposition idéologique entre catholiques et protestants, et produit vingt ans durant cet impitoyable terrorisme réciproque qui n'est bien entendu pas le sujet de mon propos, mais c'est aussi le conflit entre deux « ordres » symboliques qui souhaitent gouverner l'espace commun, et lui donner la forme et le sens qui convient par rapport aux valeurs partagées dans leur communauté. Dans l'examen des destructions, nous pouvons voir la différence entre les destructions liées au mouvement des troupes, ces destructions « terroristes » comme je peux les appeler, liées aux circonstances de la guerre et aux rapports de force militaires à un moment donné (Coligny qui canonne, par exemple, en 1568, le clocher de Saint-Pierre d'Angoulême avec la prise de la ville), et les destructions liées à l'instauration par les calvinistes, dans les zones qu'ils contrôlent, du « paysage protestant », de l'espace commun qui est conforme à leurs aspirations religieuses.

D'ailleurs ces destructions, au moins limitées aux images, commencent dès avant le déclenchement de la guerre. La cathédrale de Gap est dépouillée en 1560. À Alès, où la majorité de la population est passée au protestantisme avant cette date, on attaque par force la collégiale Saint-Jean, afin de « détruire à jamais l'idole », et on s'en rend maître le 21 décembre 1561 : après une spoliation totale de son contenu, elle est transformée en Temple². La même année, les consuls de Castres, qui sont tous protestants, ordonnent d'abattre « toutes les idoles et tous les autels ». À Aubenas, les habitants convertis démolissent eux-mêmes « leur » église, Notre-Dame des Plans. À Nîmes, en décembre 1561, à la suite du prêche du genevois Viret – qu'on imagine mobilisateur –, la cathédrale est occupée et mise à sac, statues et images brisées et brûlées au-dehors. Ces destructions sont plus ou moins spontanées, populaires, et se font avec des moyens limités. On fait tomber, on brise, on emporte ce qui se trouve à portée de main. Il y a même, parfois, des accents « carnavalesques » à ces saccages, avec des processions parodiques improvisées avec les ornements liturgiques.

La première guerre de Religion ne se déclenche qu'en 1562, à cause du massacre de Wassy, et cette première guerre se caractérise par la généralisation de ces envahissements

d'églises dont les cibles prioritaires sont les attributs religieux abhorrés par les Protestants : les images, les autels, les ornements, les chœurs. On brise, on profane, on brûle... mais on récupère aussi : la guerre est là, avec ses besoins économiques, et les troupes à solder. Ainsi si l'on détruit reliques et reliquaires, on récupère bien entendu les métaux précieux et la vaisselle liturgique, portée chez l'orfèvre le plus proche pour être fondue. Souvent, semble-t-il, on prélève les métaux, soit pour leur valeur, soit pour leur emploi : à Bayeux, en 1562, les envahisseurs de la cathédrale « rompirent démollirent et abastirent les autelz, ymages, coffres, bancs, tables, sièges, huys et fenestres, ferreures, gontz, pentures et clostures de fer ». À Saint-Pierre de Montpellier en 1562 on prélève les cloches et les grilles. Fer du bâtiment, étain des orgues, bronze des cloches, plomb des toitures : ce sont des matériaux stratégiques pour la guerre. J'ai cru remarquer qu'assez vite, dès 1563 (avant la paix d'Amboise) puis durant les guerres suivantes, la volonté de destruction en tant que telle se fait plus acharnée : on met systématiquement le feu, au chœur bien sûr quand il y en a un – c'est l'espace des clercs par excellence –, et aux charpentes : l'édifice n'y résiste pas toujours (Saint-Antoine, Gap, 1567), mais des fois oui (cathédrale de Vienne, 1567). Cette manière de s'en prendre aux églises devient alors, me hasarderai-je, un « signal » de la guerre du côté protestant, un rappel de son arrière-plan religieux, et sans doute aussi une affirmation de ses buts, le changement de l'ordre du paysage, de l'espace commun. Là où une armée passe, même en pays catholique, là où le pouvoir d'un capitaine s'établit, ne serait-ce que pour quelques semaines, la destruction des édifices religieux est une action assez systématique, signe de prise de possession et d'autorité, symbolique de l'ordre « révolutionnaire » auquel elle appartient. D'autre part, il n'est pas douteux, il me semble, que cette politique de destruction ait été une façon en soi de faire la guerre, à l'ennemi bien sûr et à la religion en général. Je ne suis en rien – je le répète – un historien de ces guerres, mais pour moi les chefs de guerre protestants ont été loin d'ignorer l'effet psychologique ni l'effet de levier que produisaient ces destructions sur les populations qu'ils contrôlaient pour un temps. Une communauté humaine, quelle qu'elle soit, s'approprie en effet son espace et son paysage, et celui-ci est revêtu par elle de significations qui participent ou même fondent son identité collective. En s'attaquant aux édifices représentatifs de la cité, qui étaient en outre ses lieux de réunion habituels, et qui étaient aussi le lieu, artistiquement parlant, des ambitions collectives et des représentations participant de la culture de chacun, on s'attaquait à l'identité même des communautés locales, et cela délibérément, dans le but sans doute de les faire basculer, de les plier au nouvel « ordre ». Je n'en veux pour preuve que les cas, peut-être exceptionnels, mais de mon point de vue très significatifs de « rançon » exigée de communautés catholiques par les chefs protestants pour ne pas démolir leur église. Toute action

symbolique a en effet un prix, je veux dire une compensation possible, puisqu'elle ne poursuit pas un but proprement matériel : il ne pouvait échapper aux plus clairvoyants ou aux plus cyniques qu'on pouvait en tirer profit dans certains cas. Ainsi, dès 1569, Montgommery qui a investi Condom, et saccagé l'édifice, renonce à jeter bas la cathédrale moyennant le paiement de 10 000 écus. Le même prix est exigé, en 1577, des habitants de Bazas, pour laisser debout la façade de la cathédrale Saint-Jean, dont on a pourtant déjà abattu la nef. Ils s'exécuteront. À Mende, en 1580, Matthieu Merle réclame 4 000 écus pour épargner la cathédrale ; ne les obtenant pas, il met sa menace à exécution, et l'édifice s'effondre.

Bien qu'on soit en guerre, et que les soldats fassent une troupe, une main d'œuvre, la destruction d'édifices parfois immenses est cependant une entreprise ardue et complexe. Pour comprendre le mode de destruction, il faut lire avec attention les textes ou récits contemporains ou postérieurs. Malgré tout, on n'arrive pas toujours à bien évaluer la méthode de destruction, ni son ampleur réelle. L'incendie arrive en premier, certainement, c'est évidemment le plus aisé des moyens, et on comprend bien qu'une grande église dont la charpente brûle en entier ait de fortes chances de se détruire, surtout si un autre incendie, celui des stalles, a été également allumé à l'intérieur. Mais ce n'est pas toujours le cas, les incendies plus récents de charpentes de cathédrales entières (Metz, 1877, Reims, 1914, par exemple) le démontrent. D'autre part, et spécialement dans le Midi, il se peut que les édifices ne soient pas charpentés, et ne soient couverts qu'en pierre. Dès lors, il semble que deux méthodes d'abattre un édifice en maçonnerie, généralement voûté, existent. D'une part une méthode qui est décrite avec une part d'étonnement, à ce que j'ai cru entrevoir, dans certains textes de l'époque : la méthode de la sape. C'est un procédé tout militaire, employé depuis le Moyen Âge pour l'attaque des fortifications en pierre : on affouille le plus profondément possible les assises de pierre inférieures des murs ou des piliers, en remplaçant les pierres par des cales en bois, puis on amoncelle des fagots au-devant, enfin on met le feu au tout : quand le bois est consumé, le mur ou le pilier tombe, et avec lui l'édifice qu'il soutient. Les édifices gothiques, à trois nefs, ont été tout désignés pour l'efficacité de cette méthode : il suffit en effet de saper les piliers de la nef, par exemple, à l'intérieur, pour faire crouler d'un seul coup toutes les voûtes adjacentes, comme un château de cartes. La « technique » doit se mettre assez rapidement au point, dans un tel type de vaisseau, de ne saper les piliers que d'un seul côté, ruinant ainsi nef et bas-côté, sans qu'il soit besoin d'en faire plus : ce *modus operandi* est celui de la destruction de la cathédrale de Gap (1567), de celles de Saintes (1568), de Saint-Pons de Thomières (le chœur gothique, 1568), de Mende (1580), de la collégiale Saint-Sauveur de Figeac (1577), de Saint-André d'Angoulême

(1568), etc. On l'aurait même projeté ou tenté pour la cathédrale de Bourges (1562). Cette technique de la sape est aussi utilisée pour l'abattage des petites églises rurales, qui sont, elles aussi, systématiquement visées lors des campagnes des compagnies protestantes. Les édifices romans plus répandus en dehors des villes voient l'un des deux murs goutterots sapés (souvent celui du sud), ce qui entraîne l'effondrement de la nef. On ne s'attaque pas, généralement, à l'abside, voûtée en cul-de-four, plus difficile à déséquilibrer : il ne faut pas oublier que toutes ces destructions qui accompagnent les mouvements de la guerre se réalisent rapidement, voire de façon sommaire ou incomplète. Il suffit que l'édifice soit inutilisable, qu'il soit symboliquement abattu.

L'autre technique est celle plus classique, de la démolition par le haut, issue elle des savoir-faire de la construction : il faut envoyer une équipe d'ouvriers sur la voûte, la percer, puis agrandir peu à peu le trou, en ménageant l'équilibre de la structure, et abattre – je devrais dire démonter – progressivement la construction. C'est évidemment beaucoup plus lent, moins spectaculaire, mais permet la récupération des matériaux au fur et à mesure : ce sont ces techniques que l'on retrouvera, à partir de 1791, dans la démolition de tant d'églises désaffectées et vendues. On a évidemment bien peu de témoignages précis sur le fait de ces destructions : mais, par exemple, il semble bien que la destruction de la cathédrale de Viviers soit arrêtée, en 1567, par la chute et la mort d'un démolisseur de la voûte du chœur, qui aurait donc été à l'œuvre de cette façon.

Encore une fois, il faut souligner que ces destructions suivent les mouvements de la guerre, et qu'il y a des édifices, qui du fait du hasard des situations politico-militaires, ne sont envahis et saccagés qu'une seule fois, avec des dommages, « somme toute », limités : un certain nombre de chœurs, par exemple, sont restaurés peu après leur destruction, avant même que le climat général ne s'apaise, et n'ont plus été inquiétés : chœur de la cathédrale de Cavaillon (détruit en 1562, refait en 1584), chœur de la cathédrale de Vienne (détruit en 1567, restauré dès 1570), chœur de la cathédrale de Bayeux (détruit en 1562, reconstitué en 1589). Il n'en est pas de même dans les territoires où l'opposition n'est pas seulement celle des mouvements de troupes, mais où elle oppose les populations converties à l'autorité royale, et à la minorité restée catholique. Là les enjeux sont plus forts, et la guerre récurrente. Les édifices sont détruits plusieurs fois.

C'est le cas, en particulier, d'un territoire que je connais bien pour y travailler depuis plus de trente ans : Alès, Uzès, Nîmes, Montpellier. À elles seules, les tribulations de ces quatre édifices (trois cathédrales et une collégiale) nécessiteraient une présentation détaillée, et d'ailleurs Philippe Plagnieux consacra tout à l'heure son intervention à Saint-Pierre de Montpellier. En gros, le schéma est le suivant : ces édifices, comme un peu partout

envahis et pillés, déjà rendus inutilisables au début des années 1560, vivent un épisode plus affirmé de destructions (partielles ou totales) de leur gros-œuvre à partir de 1567 et dans la décennie suivante : à Nîmes, pour « détruire Babylone » on abat en 1567 la cathédrale (sauf la façade) et toutes les églises de la ville, même chose à Alès en 1577-1579, la collégiale, qualifiée de « temple de Baal », fournissant les matériaux pour la construction du temple réformé ; à Montpellier le clocher sud de Saint-Pierre et les voûtes tombent dès 1567 également. À Uzès, apparemment, la cathédrale Saint-Théodorit n'est que partiellement détruite, avec le palais épiscopal, depuis 1563. Selon la pratique du temps, les nécessités militaires n'étant jamais bien loin, on épargne les clochers (au moins un par édifice) pour pouvoir y laisser des sentinelles. La paix de la fin du siècle voit les restitutions des ruines et des emplacements des édifices détruits aux catholiques. Alors que les reconstructions vont bon train (je vais venir à ce sujet), la guerre de 1621-1629, où Rohan a repris les armes contre Louis XIII et Richelieu voit la répétition, absolument impressionnante, de la destruction des églises comme « signe » de l'empire protestant sur le pays. À Montpellier, c'est ce que l'on nomme le « Grand Harlan », où tous les édifices religieux de la ville sont détruits en tout ou en partie dans un laps de temps très court, dès 1621. Il s'agit de fortifier la ville pour pouvoir résister au roi, et on prend les matériaux des églises, paraît-il battues à coups de canon, pour construire les fortifications. La cathédrale Saint-Pierre n'est cependant pas mise à bas, mais très endommagée. Bernard Sournia a évoqué par un dessin l'état dans lequel fut laissé l'édifice. C'est le même processus qui frappe à Nîmes, où la cathédrale, tout juste reconstruite, toute neuve, qui n'était même pas encore inaugurée, est démolie jusqu'au sol en un mois, du 29 novembre au 22 décembre 1621, avec un grand concours de peuple. On ne laisse cette fois qu'un seul clocher debout, la tour du Trésor, romane, jusque là épargnée, succombe. Les catholiques sont sidérés. À Uzès, la cathédrale remise en état est elle aussi rasée, à l'exception de la tour Fenestrelle, paraît-il découronnée. À Alès, la collégiale dont une travée (on parle alors de « petite collégiale ») avait été relevée en 1586, et les trois autres en 1615, est de nouveau et totalement démolie. Il en est de même à Castres, la cathédrale modestement réédifiée de 1601 à 1608 est rendue inutilisable. C'est aussi en 1621 que Rohan lui-même, pour des raisons militaires sur lesquelles il faudrait peut-être s'interroger, donne l'ordre de raser l'église de Saint-Gilles transformé en « fort » après son incendie en 1563. Andreas Hartmann-Virnich nous parlera de sa reconstruction.

Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'en 1621, soixante ans après la première guerre de Religion – et donc un renouvellement des protagonistes –, si l'on retrouve dans le comportement des partis protestants ce « réflexe », peut-on dire, de la destruction des églises, c'est qu'il correspond

bien à cette ambition de modeler l'espace, symboliquement, selon les valeurs de leur communauté religieuse. Dans ce territoire adossé aux Cévennes, les protestants sont en majorité (la suite d'ailleurs le démontrera), il s'agit bien donc d'établir un ordre « nouveau », et d'y accorder le paysage : avec le recul nous savons que ce sera finalement un échec.

J'ai peut-être trop parlé des destructions, mais je voulais les considérer parce que je pense que, loin de l'idée brute de « vandalisme » qu'a essayé de dépeindre en son temps Louis Réau, celles-ci ont évidemment, au-delà de leur violence radicale, un sens. Et le sens de ces destructions constitue, à mon avis, le terreau sur lequel pousseront, à leur tour, les plants de la reconstruction qui nous intéressent aujourd'hui.

Parlons donc des reconstructions.

Quand l'on regarde les documents et l'histoire des édifices, une chose frappe tout de suite à propos des reconstructions, c'est la difficulté des entreprises, le retard à décider et à financer, la lenteur d'exécution et, d'une certaine façon, la modestie des opérations de reconstruction, du moins dans la plupart des grands édifices, les seuls à peu près pour lesquels des sources soient facilement disponibles, quand elles existent.

Il faudrait d'ailleurs distinguer dès à présent une première catégorie, celle des édifices qui ne seront pas reconstruits : remarquons que cela peut arriver aux grands édifices, moins aux petits. Un certain nombre de monastères, en particulier, déjà sur le déclin, affaiblis par le régime de la commende, dépeuplés par les événements³, s'éteignent. On peut citer Charroux, Maillezais, par exemple, il y en a sans doute beaucoup d'autres, mais il n'est pas nécessaire de s'attarder sur ce point.

Nous connaissons tous, également, la catégorie des édifices qui ne seront que partiellement reconstruits, ou bien où l'on se bornera à tirer parti de ce qui est resté debout. La cathédrale d'Alet que Mérimée a qualifié en 1834 de « plus belle ruine de France » est restée ruinée, en effet, de 1577 à nos jours ; après sa destruction le culte sera transporté dans l'ancienne salle capitulaire et au XVIII^e siècle l'église paroissiale voisine fera fonction de cathédrale. Pour rester dans les évêchés de Jean XXII, à Saint-Pons de Thomières, le chœur gothique, qui a perdu ses voûtes par la sape de ses piliers, garde cependant ses murs extérieurs, et l'évêque voudrait le relever. Le chapitre s'y opposera pour pourvoir le moins possible à la dépense, et la cathédrale se redéploiera, à partir de 1716 dans la nef romane, vaste berceau que les protestants n'avaient pas abattu en 1568, et qui pouvait suffire. Remarquons que dans ce cas, les ruines du chœur, suggestives quoiqu'abandonnées, sont restées debout un siècle et demi avant qu'un parti définitif soit pris, et qu'elles soient rasées.

À La Charité-sur-Loire, qui deviendra une place de sûreté protestante, après l'incendie de 1559, seules trois

travées de la nef de la priorale seront reconstruites, et un bas-côté aménagé en église paroissiale. Je pourrais multiplier les exemples, les difficultés de ces entreprises proviennent essentiellement du financement, et aussi des volontés des commanditaires « obligés », chapitres, évêques, communautés locales, volontés ou ambitions sans doute tributaires de leurs revenus : là, il y a tout un pan de cette question qu'il faudrait aborder par l'histoire économique. La ruine ne s'entend pas que des pierres.

Ces reconstructions partielles sont cependant, je pense, assez représentatives du pragmatisme dominant ces chantiers. Pour avoir un tableau exact, ce qui ne peut être l'ambition de ce que je vous présente ici, il faudrait se livrer à de très nombreux pointages. Mais, dans une bonne part de cas, on se borne, si je puis dire, à « suturer » entre elles les parties restées debout des grands édifices, avec des moyens divers, attendant pour plus tard une meilleure fortune, qui parfois ne viendra jamais. C'est par exemple le cas de la cathédrale de Saintes, elle aussi toute effondrée de l'intérieur par la sape des piliers, où l'on reconstruit les voûtes des bas-côtés et du déambulatoire, mais dont la nef centrale restera couverte en bois, sans jamais retrouver la hauteur du vaisseau primitif. À Viviers, la voûte du chœur de la cathédrale est réparée en 1598, mais la nef reçoit un simple couvert en bois, qui ne sera remplacé par de magnifiques voûtes d'appareil à arêtes doubles par Jean-Baptiste Franque qu'en 1757-1759. À Alès, on se contente en 1586 de rebâtir une seule travée de l'édifice démoli ; à Castres, de 1601 à 1608, un bâtiment très modeste est réédifié sur l'emplacement de l'ancien, qui sera de nouveau abattu pendant les guerres de Rohan. À Saint-André d'Angoulême, un riche paroissien fait couvrir de charpente un bas-côté du chœur détruit, en 1599, qui sert d'église jusqu'à la reconstruction de ses voûtes, un demi-siècle plus tard, de 1653 à 1668.

Je parle sans doute trop des cathédrales et autres abbaciales, alors que les églises rurales, en tout cas dans certains secteurs, ont tout autant souffert. Pour elles les sources sont encore moins disponibles, ou alors il faudrait en suivre pas à pas l'inventaire, ce qui est une tâche colossale que je n'ai bien entendu pas eu le loisir de faire avant de venir aujourd'hui à Orléans. Mon impression est cependant que, à l'exception d'églises isolées abandonnées car ne correspondant plus à de vrais besoins, la reconstruction-réparation des églises rurales a été assez largement systématique. Edifices parfois simples, ils ont été remontés sans bruit avec les matériaux laissés sur place, dans la forme qu'ils avaient auparavant. En tout cas cela se vérifie bien pour toute la famille des églises romanes à nef unique et abside hémicirculaire, pour lesquelles il y n'y avait qu'un mur et une voûte en berceau à relever. En Lozère, à Allenc, le contrat de reconstruction de 1607 est tout à fait clair sur ce point et correspond trait pour trait à ce schéma. J'ajoute une anecdote : il y a vingt-cinq ans, Michel Verrot, l'architecte des Bâtiments de France de la Lozère avait

découvert une église d'apparence romane (Cultures) dont les pierres de la voûte portaient encore à l'intrados des vestiges d'un décor peint médiéval, mais antérieur à une démolition-reconstruction de cette voûte avec les mêmes pierres : alors le décor d'origine se trouvait tout mélangé ! La présence du décor permettait d'ailleurs, de délimiter exactement quelle partie de la voûte avait chuté suite à la sape du mur méridional, laissant subsister environ le tiers de la voûte, au niveau de sa naissance, du côté du nord. Dans ces reconstructions d'édifices modestes, comme d'ailleurs dans celles concernant les grands édifices dont il me reste à parler, il faudrait pouvoir faire la part de ce qui est pragmatisme économique et technique dans l'usage des formes anciennes, et ce qui est intention délibérée de reproduire l'édifice précédent. C'est très difficile. Il est évident que les destructions n'ayant été, finalement, que rarement complètes, les restes de l'édifice étaient un capital à préserver, et donc un modèle à suivre. Il nous faut d'ailleurs avoir bien présent à l'esprit que même au XVII^e siècle, l'usage d'une voûte sur croisée d'ogives (par exemple) n'a rien de passéiste et qu'il existait une grande proximité, dans la façon courante de faire, entre la tradition médiévale et l'art de bâtir contemporain. Cependant, d'autre part, la reconstruction pouvait aussi, au moins dans certains cas, se présenter comme l'occasion d'une modernisation, d'une meilleure adaptation aux besoins. Je ne voudrais pas trop affirmer, mais j'ai tout de même l'impression que le conservatisme l'emporte : dans la majorité des cas, ce qui importa fut de faire renaître l'édifice comme il était, où il était.

À ce tableau, on peut d'ailleurs ajouter un cas exceptionnel : Brutails rapporte, dans *Les vieilles églises de la Gironde* (1912), le cas de l'église de Francs, détruite en 1578 et reconstruite avec sa façade romane ouvragée en 1605 à un autre emplacement. Si l'archéologie du bâti peut vérifier le fait, le transport, l'anastylose, la reproduction de l'édifice roman sur un nouveau site sont exceptionnels pour le début du XVII^e siècle, et démontrent à l'envi la volonté de continuité, la volonté de restauration de l'édifice.

Pour terminer cette présentation qui n'a déjà que trop duré, je voudrais enfin aborder les reconstructions de grands édifices selon leur forme première, antérieure à leur démolition, dont on a, comme vous le savez, pas mal d'exemples. Vous avez peut-être remarqué que je n'ai pas cité, jusqu'ici, la cathédrale d'Orléans. En fait, l'après-midi de ce samedi y sera consacré, et j'ai préféré parler d'autres édifices, malgré son importance dans la problématique de cette journée : elle en est bien évidemment le cas le plus emblématique, le plus connu aussi.

Les grands édifices gothiques effondrés par sape et réédifiés selon leur style initial sont en effet assez nombreux. Saint-Jean-Baptiste de Bazas, dont la rançon n'avait pu épargner que la façade, est reconstruite de façon à évoquer

le plus possible son architecture d'origine. Toutefois, il semble que la ruine n'ait pas concerné tout le vaisseau, puisqu'il reste à l'examen, selon Brutails, six paires de piliers correspondant à autant de travées du début du XIV^e siècle. Au-dessus des impostes de ces piliers toutefois, l'œuvre est tout entière du XVII^e siècle, la clé de voûte de l'abside étant datée du 20 septembre 1635. Les reconstructeurs ont doté l'édifice d'un triforium aveugle, sommé d'arcs surbaissés, qui nous montre que cette reconstruction n'est pas une « restauration » comme nous l'entendrions, ou une « reproduction », mais une construction qui évoque les formes et les volumes, la silhouette, les proportions, la lumière.

Mende est aussi caractéristique : Merle a miné les piliers des grandes arcades sud, les faisant tomber, avec les voûtes de la nef, du chœur et du déambulatoire sud. Le mur du vaisseau principal subsistait un peu au nord, ainsi que la plupart des chapelles, au nord et autour du déambulatoire. La façade, avec ses deux clochers, restait intacte. Il fallait donc rebâtir piliers et voutes, pour remailler, en quelque sorte, l'intérieur de l'édifice dont l'enveloppe externe était à peu près intacte (on peut déduire à peu près la même situation pour la cathédrale de Gap, lorsque l'évêque ordonne en 1582 « que les piliers qui sont du costé de la nef appelée ste Catherine seront relevés et redressés de pierre commune, et sur iceulx, faictes les arcades nécessaires pour porter le couvert » : un seul côté de la nef a été ruiné). À Mende, le financement provient de l'évêque, du chapitre, des consuls, et du roi : situation favorable, qui permet une reconstruction rapide, de 1599 à 1620. Cependant, même si elle s'adapte très étroitement aux formes gothiques préexistantes, si elle restitue indéniablement la personnalité de l'édifice, cette entreprise se fait à l'économie : « sans façon ni ornements », dit le contrat de prix-fait.

Je ne cite que pour mémoire Saint-Pierre de Montpellier, dont vous parlera Philippe Plagnieux. Dans sa partie authentiquement gothique, la reconstitution a été scrupuleuse, et j'ai moi-même longtemps eu du mal à croire que l'édifice datait du XVII^e siècle. Pour beaucoup d'édifices, on cherche avec attention les termes des contrats de réédification, quand ils sont conservés, pour relever des indices des intentions des commanditaires. Mais là encore, les formulations peuvent être ambiguës, car lorsqu'il s'agit d'un édifice sapé dont l'enveloppe murale subsiste plus ou moins, il est, me semble-t-il, assez naturel et économique de prendre le parti d'un retour à l'état précédent. Voici, par exemple, ce que stipule le contrat pour Saint-André d'Angoulême : « remettre les douze voûtes qui sont abattues dans léglise dudit Saint André, scavoir : celle de la nef quy est en berceau, les quatre du cœur et les sept autres des deux côtés des haisles quy sont en ogive et les refaire de pierre de taille dans les mêmes architecture qu'elles estoient avant la démolition » (1653). Est-ce là un simple choix pratique, ou une volonté mémorielle ? Pourquoi pas les deux ?

Le dernier exemple que je voudrais citer est celui, bien connu, de la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence. Dans ce cas nous avons affaire à une cathédrale romane, à trois vaisseaux, et qui possède également un déambulatoire derrière le chœur. L'édifice a été sapé, tout s'est effondré, à l'exception de deux piliers, semble-t-il. C'est une situation qui nous est maintenant familière : dans l'enveloppe externe conservée, il est logique de chercher à rebâtir l'édifice comme il était, parce que c'est là le parti le plus cohérent, le plus économique aussi. Cependant, nous avons là affaire à un édifice roman, et non gothique ce qui rend le cas un peu différent. Comme je l'ai déjà souligné, le gothique au XVII^e siècle, en particulier dans le Midi, est un langage architectural encore actuel, et un corpus technique encore très vivant, je veux parler de la construction ogivale. Il est normal de penser que cette familiarité donne une certaine facilité aux reconstructeurs, et favorise ces « restaurations » dont nous venons de parler. Mais l'édifice roman ne pose-t-il pas alors un autre problème ? Le contrat de prix-fait passé en 1604 avec les maçons Thuillier et Blanc est particulièrement détaillé et explicite : « feront seize piliers sur les mesmes fondemens qui soulaient être les vieulx, de même forme espaisseur et grandeur [que ceux] qui sont encore droicts et entiers, enrichis de leurs chapiteaux comme ils estaient par le passé ». Le soin passé à décrire ces aspects typiquement romans de l'édifice, qui se confirme tout au long du chantier qui est assez bien documenté (achevé en 1619), montre cette fois-ci sans ambiguïté que c'est bien la renaissance de l'édifice dans sa forme primitive qui est demandée. Thuillier, d'ailleurs, est le maçon de Montpellier qui a reconstruit peu avant Notre-Dame des Tables (reconstruction éphémère, qui ne survivra pas au Harlan) : ici on pourrait même entrevoir une forme de spécialisation à ces travaux de rétablissement architectural ? Autre cas notable, après 1621, quand il s'agira de reconstruire une deuxième fois la cathédrale de Nîmes, on reconstituera avec soin la frise sculptée du XII^e siècle, et l'exceptionnel fronton à l'antique qui couronnait la façade.

J'arrête ici mon propos : il ne peut, bien sûr, pas y avoir de conclusion à ce panorama. Les reconstructions, de mon point de vue cependant, sont à considérer comme des « réparations », à tous les sens du mot. Réparation matérielle des édifices, qui, pour la plupart, on l'a vu, restaient présents, quoique détruits, quoiqu'inutilisables. Réparation aussi de l'espace et du paysage, réparation de l'appropriation par les communautés de leur lieu de vie, dans sa dimension du rapport au sacré, qui avait été terriblement endommagée, dans des circonstances dramatiques. Pour cette réparation, il est logique de penser que la reconstitution des formes des édifices telles qu'elles étaient avant la destruction, pouvait avoir du sens pour permettre la renaissance de cette appropriation, pour effacer l'agression elle-même, qui touchait la société dans ses ressorts collectifs. C'est sans

doute pour cela, à côté des contingences pratiques et économiques qu'il ne faut pas sous-estimer, que le choix fut fait, en majorité, de ne pas reconstruire les édifices « à la moderne », avec l'esprit du temps, comme lors d'un pas en avant tel que ceux que toutes les sociétés connaissent d'âge en âge. Ce point de vue, je vous l'accorde, peut paraître schématique, et reste encore à nuancer sur bien des plans ; il faudrait prendre en compte plus précisément les territoires et les communautés, partagées elles-mêmes entre les deux confessions ; prendre mieux en compte le temps, et le renouvellement des générations, puisque ces relèvements furent parfois très longs jusqu'à demander un demi-siècle, voire plus, et que le XVII^e siècle fut tout, sauf favorable aux Protestants. Mais je n'ai voulu que vous livrer ma vision générale, même si elle reste lointaine et approximative, du substrat d'un ensemble d'initiatives et de chantiers qui sont bien loin encore de nous avoir livré tous leurs messages.

BIBLIOGRAPHIE (OUVRAGES GÉNÉRAUX)

J.-A. Brutails, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, Féret, 1912.
Dictionnaire des églises de France, Paris, Robert Laffont, 1970, 17 vol.

J. George, *Les Églises de France, Charente*, Paris, Letouzey, 1933.
 J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Le guide du Patrimoine, Centre-Val de Loire*, Paris, Hachette, 1992.
 J.-M. Pérouse de Montclos (dir.), *Le guide du Patrimoine, Languedoc-Roussillon*, Paris, Hachette, 1996.
 L. Réau, *Les Monuments détruits de l'Art français*, 2 vol., Paris, Hachette, 1959.
 M. Verrot, *Églises rurales et décors peints en Lozère*, Chanac, La Régordane, 1994.

1. Qui n'est pas tout à fait celui donné par Viollet-le-Duc...
2. Rendue aux catholiques à la paix d'Amboise, elle sera abattue en 1567.
3. Il y a au moins trois cas où des reliquaires dissimulés par des moines pendant les troubles n'ont été retrouvés, fortuitement, qu'au XIX^e siècle : Conques, Charroux, Saint-Eutrope de Saintes. Ce qui veut dire que les responsables de ces mises à l'abri ont disparu avant le retour de la paix, sans pouvoir transmettre leur secret.

